

Quelques bonnes surprises pour 2011

2011. L'année où l'Etat se veut transparent. L'année qui verra la mort des juges d'instruction. L'année où les conducteurs écolos souriront devant leur fiche d'impôt. L'Objectif revient sur trois changements notables auxquels peuvent s'attendre les Fribourgeois dès le premier janvier prochain.

Accéder aux infos de l'Etat: facile!

Dès minuit, la coupe de champagne à peine terminée, tout citoyen fribourgeois pourra accéder aux documents de l'Etat. Comment? Soit en faisant une demande par internet ou par téléphone ou, même, en se rendant directement au guichet du service en question (dans ces deux derniers cas, il faudra attendre le 3 janvier...). Et la motivation de votre requête, l'Etat n'en a cure: «Il n'y aura pas besoin de justifier les demandes, mais il sera nécessaire de donner certaines indications telles que l'auteur du document, son titre, sa date de parution ou le thème traité», précise Annette Zunzer

Raemy, préposée cantonale à la transparence. Tout document sera-t-il vraiment accessible? «On fera une analyse au cas par cas dans laquelle il faudra entre autres tenir compte de la protection des données. Si un rapport par exemple contient des données personnelles, l'accès doit éventuellement être différé, restreint ou même refusé. En règle générale, les tiers concernés par une demande doivent être consultés.»

Pour obtenir le Graal, il faudra attendre entre une heure et 30 jours: «Dans les cas complexes, il se peut que les organes publics prennent contact avec le requérant pour prolonger ce délai», ajoute Mme Zunzer Raemy. L'envoi se fera par courriel ou par courrier, auquel cas des frais pourront être perçus. A noter que le tarif sera de 50 centimes par photocopie, mais que les dossiers d'une valeur inférieure à 30 francs seront gratuits.

Avocat: en veux-tu, en voilà!

Imaginons que vous passez votre

réveillon dans une discothèque fribourgeoise. Une personne éméchée vous insulte, le ton monte, la bagarre éclate. Vous faites l'objet d'une plainte pénale pour coups et blessures. Ce sont plusieurs nouveautés dans la procédure pénale qui vous attendent. Vous aurez d'abord droit à un avocat de première heure, qui assistera à la première audition faite par la police: «D'entente avec l'Ordre des avocats, il y aura une permanence d'avocats organisée sous forme de tournus», précise Maryline Boson Sulmoni, directrice du Service de la justice. Et vous serez peut-être encouragé à régler votre cas à l'amiable. En effet, avec l'introduction du système de médiation, le juge pourra suspendre la procédure pénale et faire appel à des médiateurs pour résoudre le conflit hors de la chambre du tribunal.

Autre changement lors de la procédure pénale, la suppression des juges d'instruction. Ceux-ci seront remplacés par des procureurs qui ne se contenteront plus de plai-

der, mais de faire également l'enquête: «Les 10 juges d'instruction en place actuellement se reconvertiront en procureurs», dit Mme Boson Sulmoni ajoutant que deux postes à contrat à durée déterminée seront supprimés à la fin de l'année.

Enfin, notez que si vous êtes placé en détention préventive, vous aurez à faire à une nouvelle autorité en la personne du juge des mesures de contrainte. Tous ces changements s'inscrivent dans une volonté fédérale d'unifier les 26 procédures cantonales, ce qui, pour les juristes seraient une bénédiction à en croire Tarkan Göksu, avocat et expert mandaté pour le projet de loi.

Rouler trois ans sans payer d'impôt

Vous pensiez vous offrir une grosse cylindrée avec votre bonus de fin d'année ou vous en possédez déjà une? Il faudra donc compter

avec une hausse d'impôt de 2,2% en 2011. La solution pour ne pas payer d'impôt? Acquérir, dès le premier janvier, une voiture avec le label EtiquetteEnergie de classe A. Ainsi, vous serez totalement exonéré durant trois ans. Avec cette mesure incitative, l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN), souhaite encourager l'achat de véhicules propres. Ce serait alors 3700 automobiles qui ne seraient pas soumises à imposition en 2011. Quant à la taxe sur les véhicules électriques, une réduction de 30% est prévue sans limite de temps.

Pour définir les classes (A, B, C, D, E, F ou G), le label fédéral EtiquetteEnergie se base sur plusieurs critères tels que le modèle, le type d'énergie, la cylindrée, etc. Pour connaître le taux d'imposition de votre voiture, renseignez-vous d'abord sur sa catégorie (www.bfe.admin.ch/energieetikette), puis rendez-vous à l'adresse suivante: www.ocn.ch/fr/index.htm. (mh)

MÉDIAS

Nouvelle page pour la presse et la télévision fribourgeoises

Changement dans les coulisses des médias fribourgeois. Du côté de la Télé, c'est un gouvernement collégial à quatre membres qui sera mis en place pour remplacer le rédacteur en chef actuel Fathi Derder et le rédacteur en chef adjoint François Mauron en début d'année. Quant à la presse, le groupe St-Paul, éditeurs notamment de La Liberté et de La Gruyère, prépare sa division en trois sociétés en même temps que l'arrivée de son nouveau directeur Thierry Mauron.

Plus un seul rédacteur en chef, mais une rédaction en chef composée de quatre membres dont Christophe Rasch, directeur général de la chaîne. C'est la solution qu'a trouvée la Télé pour remédier aux départs de Fathi Derder – qui se lance en politique – et François Mauron – qui rejoint La Liberté. Parmi les nominés, un seul a été engagé de l'extérieur, Gabriel de Weck (responsable pour la région fribourgeoise), les autres faisant déjà partie de l'équipe (Alexis Favre, responsable de la rédaction Vaud et Carole Pantet, responsable et présentatrice des nouvelles vaudoises). Une nouvelle organisation qui ne devrait pas durer: «A terme, nous aimerions engager un chef de rédaction. Mais cela ne se fera en tous cas pas avant la fin du premier semestre», explique Christophe Rasch.

Côté finance, un million de francs ont été apportés au capital de la chaîne par une dizaine de nouveaux actionnaires. La Télé se porte donc bien? «Elle est en parfaite santé, insiste son directeur. D'ailleurs, notre chiffre d'affaires est en augmentation.» Nous n'en saurons pas plus.

ST-PAUL SE DIVISE

2011 sera l'année de la division pour le groupe St-Paul. En effet, celui-ci se scindera en trois sociétés: «Cela permettra aux différentes entités d'être plus indépendantes, notamment au niveau des partenariats», explique Albert Noth, directeur du groupe. Librairie et éditions seront sous l'enseigne St-Paul SA, et le quotidien La Liberté dans les mains d'Imprimerie La Liberté et Médias SA. Ces dernières seront chapeautées par une troisième entité, une holding en charge de l'administration. Qu'est-ce que cette déclinaison va changer pour les journaux?



Christophe Rasch, directeur général de la Télé.

«Rien, assure Albert Noth, les chartes rédactionnelles resteront les mêmes.» (mh)

Après «télébréaz» à Lausanne, pas de «téléclément» à Fribourg

Après Lausanne et sa très médiatisée «télébréaz», voici que Vevey et Yverdon prévoient de lancer leur chaîne de télévision. Alors, à quand une «téléclément»? C'est un éclat de rire que nous obtenons en guise de réponse. Pierre-Alain Clément se reprend: «Non, il n'y a rien de tel de prévu. Je n'ai pas le culte de la personnalité à ce point-là...» Avec les élections communales de 2011 qui approchent, la motivation des trois villes pour créer leur propre chaîne est d'apporter une couverture politique qu'elles estiment insatisfaisante sur la Télé. Qu'en dit le syndic de Fribourg? «Il vaut mieux faire avec ce que l'on a. Je plaiderais plus pour une télévision régionale qu'une chaîne uniquement basée sur la politique.»

Quant au directeur général de la chaîne valdo-fribour-



Le syndic de Fribourg Pierre-Alain Clément: l'idée d'une «téléclément» le fait sourire.

geoise, Christophe Rasch, il réfute les critiques: «Le programme prévu pour la période électorale correspond à notre mandat. Il y aura une dizaine de débats, dont quatre dans le canton de Fribourg (Fribourg, Villars-sur-Glâne, Bulle et Romont).» (mh)

HC GOTTÉRON

«Nous pouvons devenir champion cette saison!»

Le défenseur des Dragons Alain Birbaum, 25 ans, en est convaincu: son équipe a tout ce qu'il faut pour être championne suisse en 2011. Et ceci malgré sa septième place actuelle dans le championnat. Car si les Fribourgeois connaissent une saison en demi-teinte, c'est, dit le hockeyeur, parce qu'ils ont été trop laxistes, un défaut auquel il n'est pas trop tard de remédier pour remporter le championnat.

Alain Birbaum, jusqu'où ira Gottéron cette saison?

Notre premier objectif est de se qualifier au play off. Mais le rêve serait d'obtenir le titre. Et avec des joueurs comme Sprunger, Jeanning ou Bykov qui peuvent faire la différence à eux seuls, nous avons une équipe qui peut viser cet objectif. Je rappelle que ces deux dernières années, on a touché la finale de près.

Qu'est-ce qui manque actuellement pour y parvenir?

On connaît trop de hauts et de bas avec des matchs qui combinent d'excellentes prestations et un jeu catastrophique. Je pense aussi qu'on s'est trop reposé sur nos lauriers après un très bon départ en championnat. On s'est peut-être dit parfois que jouer à 70% de notre capacité suffirait pour battre certaines équipes, ce qui n'a pas été le cas.

Il suffit donc de vous donner davantage?

Nos défaites ne sont dues qu'à nous-mêmes. On fait beaucoup d'erreurs. Nous avons tendance à jouer trop en attaque. Il faut travailler maintenant fort dans les deux sens de la patinoire. Quand on entre dans ce type de cerle vicieux, ça n'est jamais facile d'en sortir. C'est un cheminement.

En tant que défenseur, que voudriez-vous améliorer dans votre propre jeu?

Il n'y a pas une chose en particulier sur laquelle je travaille. Je vise surtout à être le plus constant possible à chaque match et d'éviter au maximum les blessures. J'aimerais également marquer plus souvent.

Vous ne faites pas partie de l'équipe suisse. Est-ce un regret?

J'aimerais bien avoir ma chance, bien sûr. Mais ça ne me ronge pas. J'ai déjà la chance de pouvoir jouer pour mon club. Et quand je vois



Le défenseur du HC Gottéron Alain Birbaum.

qu'un joueur de 36 ans vient d'être sélectionné pour la première fois (le défenseur de Langnau Jörg Reber sélectionné pour jouer 3 rencontres amicales ce mois de décembre, nldr.) en équipe suisse, je me dis que tout reste possible...

Allez-vous suivre la Suisse lors des mondiaux de hockey en Slovaquie en mai prochain?

Je ne vais pas rester exprès à la maison pour la regarder jouer. C'est la période de pause et après une saison de 8 mois on préfère décompresser et parler de tout sauf de hockey.

Vos pires moments 2010?

L'élimination contre Genève en play off la saison dernière alors qu'on menait 3 matchs à 1. Il y a aussi ma suspension durant deux matchs en début de saison qui a été très difficile à vivre.

Que s'est-il passé?

Disons que j'ai tiré un peu la gueule sous le coup de la frustration. Je n'ai fait de mal à personne mais j'ai eu un comportement inadéquat face à mon équipe.

Meilleurs moments 2010?

Le match qui m'a le plus marqué est contre Kloten la saison dernière où j'ai inscrit deux goals.

Vos souhaits au public de Gottéron pour 2011?

Une excellente santé et, pourquoi pas, qu'on puisse lui offrir un beau cadeau!

Propos recueillis par M. H.